

LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

DANS LES ECONOMIES TRADITIONNELLES A LA LUMIERE DE DEUX EXEMPLES DE TERRAIN :

ANJOUAN (Océan Indien) - SOUANKE (Forêt d'Afrique équatoriale)

par Cl. ROBINEAU

Dans le cadre de deux missions socio-économiques successives, l'une consacrée à l'étude des conditions socio-culturelles de développement de l'Archipel des Comores (1) et la seconde aux chances de la région cacao-yère du Nord-Congo (Brazzaville) (2), on a pu observer l'organisation et le fonctionnement des exploitations traditionnelles sur lesquelles reposait la réussite des projets économiques envisagés (3).

Il peut paraître hasardeux de vouloir comparer des institutions qui, appartenant à des milieux économiques et culturels très différents, n'ont aucun point commun entre elles, sont sans commune mesure. La connaissance sommaire des milieux économiques et sociologiques dans lesquelles fonctionnent ces exploitations est nécessaire.

L'Ile d'Anjouan (Océan Indien)

- De dimensions restreintes (superficie 420 km<sup>2</sup> - population d'environ 70 à 72.000 habitants) cette île du canal de Mozambique est soumise à un climat de mousson qui favorise le développement des cultures tropicales d'exportation. La colonisation européenne à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle provoqua la création de plantations consacrées à des produits assez rares et "riches" : essences de plantes à parfum (ylang-ylang, jasmin, vétiver, etc...) - coprah ; vanille ; girofle. Anjouan est le siège de quelques grandes firmes européennes spécialisées dans la culture de ces produits, leur transformation

industrielle en vue de l'exportation, et en liaison avec les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord. Les firmes ont, par effet d'imitation, quelquefois par incitation, suscité dans le milieu autochtone une extension de ces cultures.

La société autochtone d'Anjouan constitue, du point de vue ethnique un complexe, formé de populations venant de la Côte orientale d'Afrique et d'origine diverse : Arabes du Yemen, d'Hadramaout et d'Oman ; éléments de Bagdad, d'Iran du Sud (Chiraz) et du golfe persique ; Abbyssins ; éléments malais ; Négro-Africains d'Afrique orientale. Toute la population est musulmane, orthodoxe (sunnite) de rite chaféite et ses chefs religieux ont fréquenté les centres de Zanzibar, d'Egypte et de Syrie. L'ancienne société traditionnelle - dans son dernier état, soit au XIXème siècle - était divisée en classes : nobles musulmans d'ascendance arabe, venus dans l'île au XVIème siècle comme conquérants, possédant le pouvoir et la terre ; hommes libres islamisés résultant des métissages entre les conquérants et les anciens habitants du pays, disposant d'un peu de terres, se livrant à la pêche, au commerce et à l'artisanat ; esclaves obtenus par "traite" de la côte orientale d'Afrique (jusqu'au 19ème siècle), cultivateurs formant à présent de gros villages et constituant la main d'oeuvre des plantations.

Les nobles et quelques hommes libres possèdent des propriétés dont le statut relève du droit musulman (code Minhadj al-Tâlibin), qu'ils consacrent à des cultures de spéculation : coprah, girofle, ylang-ylang, vanille. Les descendants d'esclaves, installés sur des terres récupérées par l'Administration française sur les propriétés nobles ou les domaines non mis en valeur des colons, cultivent outre les espèces alimentaires nécessaires à leur famille, de la vanille. Ils cultivent aussi - en qualité de métayers - des terres que les propriétaires nobles leur ont allouées.

#### Souanké (Nord-Congo)

Aux confins du Congo-Brazzaville, du Sud-Cameroun, du Gabon et de la République Centrafricaine, la région de Souanké constitue l'extrême avancée vers le Sud-Est de la zone cacaoyère du Sud-Cameroun. L'introduction du cacao est très récente, ses débuts datant de 1950,

mais elle a connu un rapide succès qui fait de ce produit l'une des principales exportations du Congo-Brazzaville.

- campagne 1952 - 1953, 9 tonnes.

- campagne 1963 - 1964, 887 tonnes.

Le développement de cette spéculation connaît de très grands obstacles ainsi qu'en témoigne la stabilisation de la production commercialisée depuis :

- 1961 - 1962, 827 tonnes

- 1962 - 1963, 600 tonnes (après brûlage de 300 Tonnes faute

- 1963 - 1964, 887 tonnes (d'évacuation à temps) ;

ces obstacles sont de deux ordres : techniques - humains.

Obstacles techniques. Ils tiennent à la très grande difficulté de l'évacuation qui se fait en territoire national congolais (4) et au fait que le Congo constitue, en concurrence avec les gros producteurs du Ghana, du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, un très petit producteur qui intéresse peu les groupes importateurs : au Congo, l'achat du cacao se fait, livré au port de Pointe-Noire, aucune organisation commerciale ne se chargeant de commercialiser 800 tonnes de cacao sur 1700 kilomètres avec trois ruptures de charge et transport par des moyens différents : route, barges, chemin de fer.

Obstacles humains. Comme le fait ressortir P. Vennetier dans une étude géographique consacrée au Nord-Congo (5), la production de cacao risqué - compte tenu de la très faible densité de la population et du nombre possible de planteurs d'une part ; d'autre part, de leurs méthodes de travail et de leurs conceptions agricoles, de plafonner aux chiffres actuels (6). Compte tenu des noyaux de Souanké et de Sembé et de l'agglomération de la population dans les zones cacaoyères, la densité générale de l'ensemble des sous-préfectures de Souanké et Sembé est de 60 habitants au kilomètre carré. Toutefois, le succès obtenu jusqu'ici par le cacao dans cette région isolée et déshéritée, constitue un exemple remarquable pour que l'on s'attache à son analyse.

Les populations Djem et Bakwele, qui ont été les artisans de ce succès, se rattachent de façon très large au groupe des Congolais du Nord (7) qui s'étendent de part et d'autre de l'Equateur de la côte atlantique jusqu'aux grands lacs d'Afrique orientale. Une autre classification plus précise les rattache aux "Bantous équatoriaux" (8) qui se caractérisent par

les traits suivants : écologie forestière ; économie d'auto-subsistance fondée sur la chasse, la cueillette, la pêche dans les rivières, l'agriculture sur brûlis forestiers ; habitat en petits villages et hameaux ; multiplicité de groupes ethniques de dimensions souvent très limitées organisation en clans patrilineaires. Dans ces sociétés forestières, les formes d'économie moderne ne correspondent pas à des besoins vitaux, mais constituent un appoint monétaire de ressources. En outre, les mariages avec dots, les cérémonies familiales et classiques, le désir de prestige des individus et des groupes, entretiennent entre les clans et les lignages un système d'échanges étroits de bétail, de marchandises et d'argent.

+

+ +

Il existe, entre la structure des sociétés traditionnelles (9) et les formes de l'économie qui y prévalent, des rapports étroits. On sait que l'économie des pays sous-développés, où prédominent des sociétés de forme traditionnelle, se compose de deux secteurs, l'un dit "d'auto-subsistance" dont la structure et le fonctionnement sont étroitement déterminés par les institutions sociales et les comportements traditionnels, l'autre, d'économie "moderne", projection des économies industrielles (10) dans le pays et qui tend, par sa proximité à modifier le secteur d'auto-subsistance (11).

Les entreprises agricoles autochtones se situent, sauf exception, dans ce secteur traditionnel étroitement soumis aux déterminations sociologiques et culturelles du milieu indigène, et plus ou moins influencé par la structure et les comportements du secteur moderne.

Les exploitations agricoles anjouanaises.

La division en classes de la société anjouanaise explique l'existence de deux types d'exploitation ; celles des propriétaires fonciers, selon le droit coranique, hommes libres ou nobles - celle des Wa - Matsa (l'homme de la paille), anciens esclaves et souvent

main d'oeuvre des actuels domaines de plantation des grandes firmes.

#### Propriétaires fonciers.

Ce sont des chefs d'exploitation, à la tête de véritables entreprises au sens économique du terme, c'est-à-dire combinant des facteurs de production, terre, capital, travail en vue d'obtenir un produit : coprah, girofle, vanille, quelquefois ylang-ylang. La récolte est vendue, soit à des commerçants indiens qui se chargent de la commercialiser et de l'exporter (coprah, girofle), soit à des négociants spécialisés (vanille), soit aux firmes en vue de la transformation industrielle du produit (ylang-ylang) le résultat est la recherche d'un gain monétaire, moins pour subsister que pour obtenir des revenus supplémentaires qui s'ajoutent à ceux d'une autre activité (commerce, transport, fonction publique, artisanat), ou pour faire fructifier un capital terre ou argent.

Les difficultés que connaît le développement de ces entreprises viennent d'abord des facteurs de production : la terre, selon les coutumes musulmanes, demeure, à la dévolution d'un héritage, souvent indivisée entre des successeurs qui ne s'entendent pas ; de cette façon une exploitation peut être bloquée dans son développement cinq et dix ans parfois. La main d'oeuvre est abondante ; anciens esclaves qui vivent ramassés dans des villages à l'orée des propriétés mais sans terres pour subsister décemment ; l'inégalité de la distribution des terres dans la société autochtone est une des formes du problème agraire à Anjouan (12), et plutôt que de constituer un avantage pour l'entrepreneur, l'abondance d'une main-d'oeuvre sous-employée, freine ses activités : vols de récoltes, installation des villageois démunis de terres en "squatters" sur celles des propriétaires ; plutôt que ces formes violentes, on observe, dans les relations des propriétaires avec les villageois, des accommodements, mais qui ne sont pas, non plus, très favorables au développement des entreprises : tolérance des cultures vivrières intercalées dans les cultures "riches", tolérance du bétail - boeufs, cabris - dans les mêmes cultures, système de métayage qui remet une fraction de l'exploitation à un villageois souvent inexpérimenté. Les propriétaires connaissent enfin des difficultés de capital qui tiennent au manque de liquidités monétaires, à la faible mobilisation des fortunes nobles et au coût des capitaux circulants nécessaires pour créer une planta-

tion conséquente d'ylang-ylang ou de vanille.

Mais les difficultés de ces entreprises viennent aussi des entrepreneurs eux-mêmes et de leurs capacités : absentéisme des propriétaires, refus des investissements nécessaires concernant les travaux préparatoires des plantations, leur entretien, la lutte contre les prédateurs... On relève dans ce comportement des propriétaires deux défauts essentiels pour le succès de leurs entreprises :

1° une absence de calcul économique, de prise de risque, qui relève d'un manque d'horizon, d'une intégration imparfaite dans un système d'économie monétaire où l'effort productif, le "gain" de temps, et le "savoir perdre pour gagner" sont nécessaires.

2° un "laisser-aller" qui tient de la nonchalance générale des habitants, peut-être manifestation du désintérêt de croyants musulmans pour les choses matérielles.

#### Wa - Matsa

Ce sont des planteurs occasionnels mus par le besoin d'argent provoqué par leur situation économique difficile et le haut rapport de produits exportés comme la vanille. Ces villageois, anciens esclaves importés de la Côte d'Afrique dans les principautés comoriennes, disposent de peu de terres et très insuffisamment eu égard à leur nombre (13), et ne sont employés qu'en petite partie par les grandes firmes sur leurs plantations ou dans leurs usines. Ils obtiennent quelquefois, des firmes ou des propriétaires, des parcelles où ils plantent de la vanille sous contrat de métayage.

Ce ne sont pas de véritables agriculteurs. Dans la dichotomie sexuelle des tâches qui prévaut à Anjouan (et qui paraît proche de celle que connaissent les sociétés africaines), c'est la femme qui cultive le sol ; l'homme est un défricheur, un éleveur de bétail, un pêcheur ; c'est lui qui fait du commerce, qui détient l'argent de la famille. Ce dernier trait nous éclaire sur le mobile qui incite les hommes (et non les femmes) à cultiver la vanille, bien qu'ils ne soient pas des agriculteurs ; on peut aussi expliquer peut-être ce rôle des hommes par l'imitation des Européens : travailleurs (occasionnels ou non) sur les plantations, en contact avec le monde européen - au con-

traire des femmes -, les hommes ont conservé par devers eux le maniement d'une technique européenne. De toute façon, dans ces conditions, la plantation de vanille n'est qu'un moyen pour couvrir des besoins pressants ; elle n'est pas une technique intégrée dans la civilisation autochtone, elle n'est pas une entreprise véritable.

Ces exploitations traditionnelles constituent dans leur forme une "réponse" à la situation économique existante, commandée par le déséquilibre de la population et des subsistances. En état de sous-emploi chronique (14), trop nombreux sur les îles montagneuses, devant payer en argent une partie de leur nourriture (15), les habitants des villages se trouvent acculés à chercher à tout prix des moyens d'obtenir de l'argent : d'où émigration temporaire (16), plantation de vanille lorsque cette culture rapporte des bénéfices inespérés (17). Les propriétaires nobles, qui possédaient la terre, avaient un acquis culturel de chef d'exploitation (un plus large horizon, des connaissances plus élevées, des idées plus précises, que des villageois anciens esclaves), mais qui avaient des besoins moins pressants, ne participèrent que "mollement" à ce "rush" de la vanille.

#### Les exploitations cacaoyères de Souanké

Elles sont aussi une "réponse" à une situation qui s'exprime par un besoin d'argent. Mais dans un pays vide d'habitants où il ne se pose pas de problème de subsistance, ces besoins sont essentiellement "sociaux", c'est-à-dire motivés par des considérations qui tiennent à l'organisation de la société et aux valeurs de la culture.

Les habitants de Souanké qui se livrent à la culture du cacao sont des "planteurs" qui recherchent un gain, comme d'autres qui vont louer leur travail pour obtenir un salaire. Ils ne sont pas des paysans mettant en valeur un capital foncier, de sorte que les plantations de cacao manquent des soins attentifs et de la continuité des efforts dont témoigne un paysan français, vietnamien ou merina dans l'exploitation de son champ ou de la rizière.

Le cacao constitue une culture de spéculation qui sert à se procurer des biens de prestige et de plaisir et à constituer un capital d'échange en vue des relations matrimoniales entre familles. Les planteurs de

cacao sont aussi des membres de fractions de clans entre lesquels s'établissent, à l'occasion des mariages, des relations entre clans, matérialisées par des transferts de dot : argent, bétail, marchandise. Sans entrer dans des détails qui risquent de nous éloigner du sujet, on peut dire simplement que par le jeu des mariages et le fait qu'une dot reçue par une soeur aînée sert au petit frère pour se marier à son tour, l'on assiste à une intense circulation de biens (matchettes, pagnes, houes), de bétail et d'argent, à l'intérieur des grandes unités endogamiques. Celles-ci correspondent aux groupes ethniques de dimensions variables (Djem, 5000 hab. entre Congo et Cameroun ; Bakwele 12000 hab.). En fait, les échanges sont plus complexes parce que lors des fêtes, lors des mariages par exemple, il y a des contre-dons qui s'établissent en sens contraire de la dot et des dons, mais qui, en fait de mobilisation de la richesse à des fins sociales, ont un effet additif. Egalement, si par exemple pour les mariages Djem, les règlements se font si possible (si le marié est "solvable") en une fois, en pays Bakwele, il s'agit à l'occasion d'un mariage par exemple, d'une série de règlements qui se poursuivent des années durant.

A propos de la dot par exemple, la fonction de ces transferts de biens, outre le fait qu'ils constituent le prix payé par le clan pour posséder les enfants de la femme obtenue, est de cimenter la société, de renforcer la cohésion sociale.

Les exploitations de cacao de Souanké ont ainsi essentiellement pour objet d'alimenter un circuit de biens et d'argent extra-économique, elles entrent dans un système de production, de circulation et d'utilisation des biens à des fins sociales sans résultats sur le développement du pays au sens économique du terme.

+

+ +

Malgré des différences radicales de situation économique, les exploitations de vanille des Wa - Matsa d'Anjouan et les cacaoyères des Djem et des Bakwélé de Souanké, ont ceci de commun qu'elles sont des entreprises occasionnelles des hommes, nées d'une certaine pression de

la situation économique et de l'occasion qu'offre l'économie moderne de la compenser. A Anjouan, la situation démographique (et des effets de domination des firmes qui cependant eu égard à la gravité du problème démographique, demeurent secondaires) oblige les habitants à augmenter le fonds des subsistances par l'imitation d'une technique relativement simple du secteur moderne qui est la culture de la vanille. A Souanké (Nord-Congo) l'habitude de l'argent introduite par la traite forcée du caoutchouc en même temps que la disparition de certaines techniques (tissage des vêtements en écorce et raphia, métallurgie traditionnelle) ont incité les habitants à rechercher une culture de spéculation qui permette d'obtenir en contrepartie la monnaie et les richesses dont le système social impose la possession.

Paraissent beaucoup plus positives les exploitations des propriétaires nobles d'Anjouan. Elles peuvent par principe provoquer une certaine croissance par épargne-investissement ; elles sont dotées d'une certaine permanence ; un changement de mentalité de l'entrepreneur ou même simplement dynamisme personnel plus grand sous l'aiguillon de besoins plus aigus, pourrait amorcer un développement. Elles peuvent, enfin, diffuser une impulsion dans leur environnement ; salaires qui emploient de la main d'œuvre actuellement en chômage, imitation des exploitations par des villageois s'installant en entrepreneurs sur des terres qu'ils possèderaient ; moyennant une réforme de structure et de mentalité, l'amorce d'un véritable développement économique serait possible ici, tandis que là-bas, dans la forêt équatoriale, une véritable révolution démographique et culturelle est nécessaire, qui est à peine commencée.

-----

(1) - Mission Socio-économique des Comores 1960-1961 (convention ORSTOM) Minis. d'Etat chargé des dpts et territoires d'O-M) Elle a donné lieu à publication de 2 rapports ORSTOM, 2 travaux particulièrement consacrés à l'île d'Anjouan et 1 article dans la revue "Humanités" des Cahiers de l'ISEA

(2) - Mission socio-économique à Souanké (Congo-Brazzaville). Elle a donné lieu à la rédaction d'une série de fascicules concernant les structures sociales dans la région de Souanké

(3) - Plan de développement des Comores, "réponse" économique à l'accroissement démographique excessif et au surpeuplement existant. Projets de développement du Nord-Congo, tentatives d'organiser une mise en valeur qui donne à cette région un intérêt économique.

(4) - Cf. l'étude de J.F. VINCENT sur le Cacao et son retentissement social dans la région de Souanké, centre ORSTOM de Brazzaville, 1961

(5) - P. VENNETIER, Les hommes et leurs activités dans le Nord du Congo-Brazzaville, ORSTOM 1964

(6) - Plus exactement 1200 t. sur la base d'un rendement de 350 kg de cacao à l'hectare, et d'un hectare par exploitation.

(7) - BAUMAN et WESTERMANN, Les peuples et les civilisations de l'Afrique, Payot, 1950.

(8) - G.P. MURDOCK, Africa, its peoples and their culture history 1959

(9) - Sociétés des pays sous-développés où prédomine une économie agricole, peu influencée par le machinisme et, sur le plan social, des formes plus proches de celles qui l'ont suivi. Elles sont l'antithèse des économies industrielles décrites par J. CHARDONNET dans ses études sur les complexes industriels et, sur le plan sociologique de La société industrielle selon R. ARON.

(10) - A Anjouan, le secteur "moderne" était représenté par l'économie des firmes de plantations et des groupes d'Import-Export. A Souanké, (Nord-Congo) ce secteur n'était plus représenté que par 3 boutiques approvisionnées très irrégulièrement par les firmes dont elles dépendaient, et pratiquement vides de marchandises. On peut dire que le secteur moderne n'existait plus, mais qu'il avait été représenté par les quelques entreprises de colons qui s'étaient développées après la guerre de 1939-45 : plantations, extraction de l'or, commerce.

(11) - en suscitant l'innovation dans l'économie traditionnelle par imitation, par l'aménagement des flux (organisation de la population environnante dans un système de métayage par exemple) par la diffusion d'informations, de techniques ; par un effet de flux (salaires perçus permettant la formation d'une épargne investie).

(12) - Le problème agraire résulte aussi de l'accaparement par les firmes de nombreuses terres.

(13) - Le service de l'Agriculture des Comores estimait en 1960 à 27000 ha la superficie des terres cultivables, le reste consistant en forêts (10000 ha) et terres reconnues incultivables sur pentes de haute montagne, ou très érodées (5000 ha). Avec une population en 1958 de 62000 hab. l'île avait une densité de 150 hab. au Km<sup>2</sup>, et j'avais calculé une densité "alimentaire" de 229 hab. au Km<sup>2</sup>. Mais, les villageois qui forment 85 à 90% de la population ne disposait (en terres qu'ils cultivaient eux-mêmes) que de 26% de la superficie totale, le reste appartenant aux propriétaires nobles des villes (23,5%), aux firmes (27,5%) et à l'Etat (terres inutilisables, 23%).

(14) - Les firmes de plantation ne peuvent pas employer toute la main d'oeuvre disponible. Le chômage est la plainte de ces villages tout au long d'un périple dans la campagne anjouanaise.

(15) - Les villageois cultivent du paddy de montagne en culture sèche avec des rendements dérisoires. De là l'importation de riz de Madagascar vendu dans toutes les boutiques. En 1960-61, et au prix moyen de 45 F au kilo, le pouvoir d'achat du travailleur agricole (un privilégié) pourvu d'un emploi était de 1,6 kg de riz par jour.

(16) - Emigration dans les autres îles (Mayotte) et surtout à Madagascar.

(17) - En 1961, moyenne de 200 à 300 francs au kilo (vanille verte). En 1959, elle atteignait 600 et 700 Fr au kg.